

MSA ALPES-VAUCLUSE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





SOMMAIRE

ÉDITO	04
QUI SOMMES-NOUS ?	05
Carte d'identité de la MSA / Chiffres clés / Organigramme	
LA MSA SUR LES TERRITOIRES	11
Un maillage territorial important / La vie mutualiste	
LA MSA AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS	17
Un accompagnement des particuliers / Une offre de services aux entreprises proactive / L'accompagnement des exploitants et entreprises dans les moments cruciaux / Au service du développement sanitaire et social des territoires / L'enjeu de la transition numérique / Des actions de prévention à toutes les étapes de la vie / La prévention du mal-être agricole	
LA MSA, UN ORGANISME RESPONSABLE	28
À la MSA c'est l'humain qui prime / La performance économique / Accompagner les changements sociaux et sociétaux / Les associations du Groupe MSA	
RÉTROSPECTIVE 2023	38

ÉDITO

Inflation, crise sanitaire et sociale, enjeux écologiques, etc. Le contexte de ces dernières années a impacté l'ensemble des Français, n'épargnant pas le monde agricole, contraint il y a quelques semaines d'élever la voix devant l'impasse à laquelle il fait face. Ce mouvement de protestations et de revendications est loin d'être anodin. Il est le reflet de difficultés réelles rencontrées par la profession, dont la MSA, en tant qu'acteur de la protection sociale agricole, souhaite s'emparer. Pour cela, elle s'appuie sur les valeurs mutualistes qui la guident depuis toujours.

LA SOLIDARITÉ AVANT TOUT !

La solidarité, au cœur de notre régime : mutualiser les ressources pour les redistribuer à ceux qui en ont le plus besoin. Cette mission s'exprime au travers d'un guichet unique qui permet d'assurer un service socle de qualité et de considérer la situation des adhérents dans leur globalité, à la fois sur les aspects professionnels et personnels, afin de les accompagner au mieux tout au long de leur vie : prestations sociales, aides financières, accès aux soins, etc. Notre offre de services sur les territoires, qui répond à des besoins non-couverts par la Sécurité sociale, vient compléter nos prestations et montre notre agilité.

Mais la solidarité ne se réduit pas au simple recouvrement de cotisations et au versement de prestations. À la MSA, elle se traduit aussi par la volonté d'agir au sein du monde rural, d'y jouer un véritable rôle, en faveur du maintien du lien social notamment et de l'écoute des adhérents. Car ce lien qui nous unit est essentiel, encore plus lorsque l'on traverse des périodes difficiles.

La prévention santé constitue aussi un véritable enjeu pour notre institution, avec la mise en place d'actions tout au long de l'année pour les plus jeunes comme les plus âgés. Le mal-être agricole est également une de nos préoccupations majeures pour laquelle nous mettons en place des actions concrètes afin de renforcer la prévention et la prise en charge des personnes en difficulté.

UN ANCRAGE LOCAL PERMIS PAR L'ACTION DES ÉLUS

La force de la MSA c'est aussi son ancrage local. Il est rendu possible grâce à nos élus répartis sur les territoires, offrant une connaissance pointue du monde rural, des besoins locaux et individuels.

Ces élus représentent les adhérents au sein de la MSA suivant le principe de démocratie sociale. Ce mode de gouvernance fait partie de notre ADN mutualiste et il est essentiel pour que chacun puisse porter sa voix au sein de notre institution. Ces délégués portent aussi les initiatives et dispositifs qui vont au-delà de la mission première de la MSA. Leur rôle est essentiel et nous invitons à ce titre tous les adhérents à se mobiliser en mai 2025 pour élire leurs nouveaux représentants.

Vous l'aurez compris, les missions de la MSA sont vastes et répondent à des enjeux économiques et sociétaux importants. Afin de satisfaire au mieux l'ensemble des attentes et favoriser le déploiement d'actions sur le territoire, la MSA noue d'étroites collaborations avec des partenaires.

Nous nous félicitons par exemple du déploiement du réseau France services, en partenariat avec les préfetures, qui permet d'améliorer l'accès de tous aux services.

Ce rapport d'activité présente les principales réalisations de 2023 et les perspectives de l'année à venir. Il met également en lumière l'engagement des collaborateurs et des élus de la MSA qui œuvrent chaque jour pour garantir des services de qualité et de proximité aux ressortissants.

La période que nous vivons est difficile pour tous et c'est dans ces moments-là que notre système de protection sociale agricole prend tout son sens. Ses fondements sont essentiels et plus que jamais

d'actualité pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Ensemble, tournons-nous vers l'avenir et mobilisons-nous au service des adhérents et de nos territoires !



Marie-Claude Salignon & Corinne Garreau
Présidente & Directrice Générale
de la MSA Alpes-Vaucluse



QUI
SOMMES-NOUS ?



CARTE D'IDENTITÉ DE LA MSA

UN GUICHET UNIQUE AU SERVICE DE LA POPULATION AGRICOLE ET RURALE

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) est le 2^{ème} régime de protection sociale en France. Elle propose un guichet unique pour simplifier les démarches administratives de ses ressortissants.

Par ce système, qui fait toute l'originalité du régime agricole, la MSA gère l'ensemble des branches de la Sécurité sociale (retraite, maladie, accident du travail-maladie professionnelle, famille, recouvrement). Elle prend également en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels.

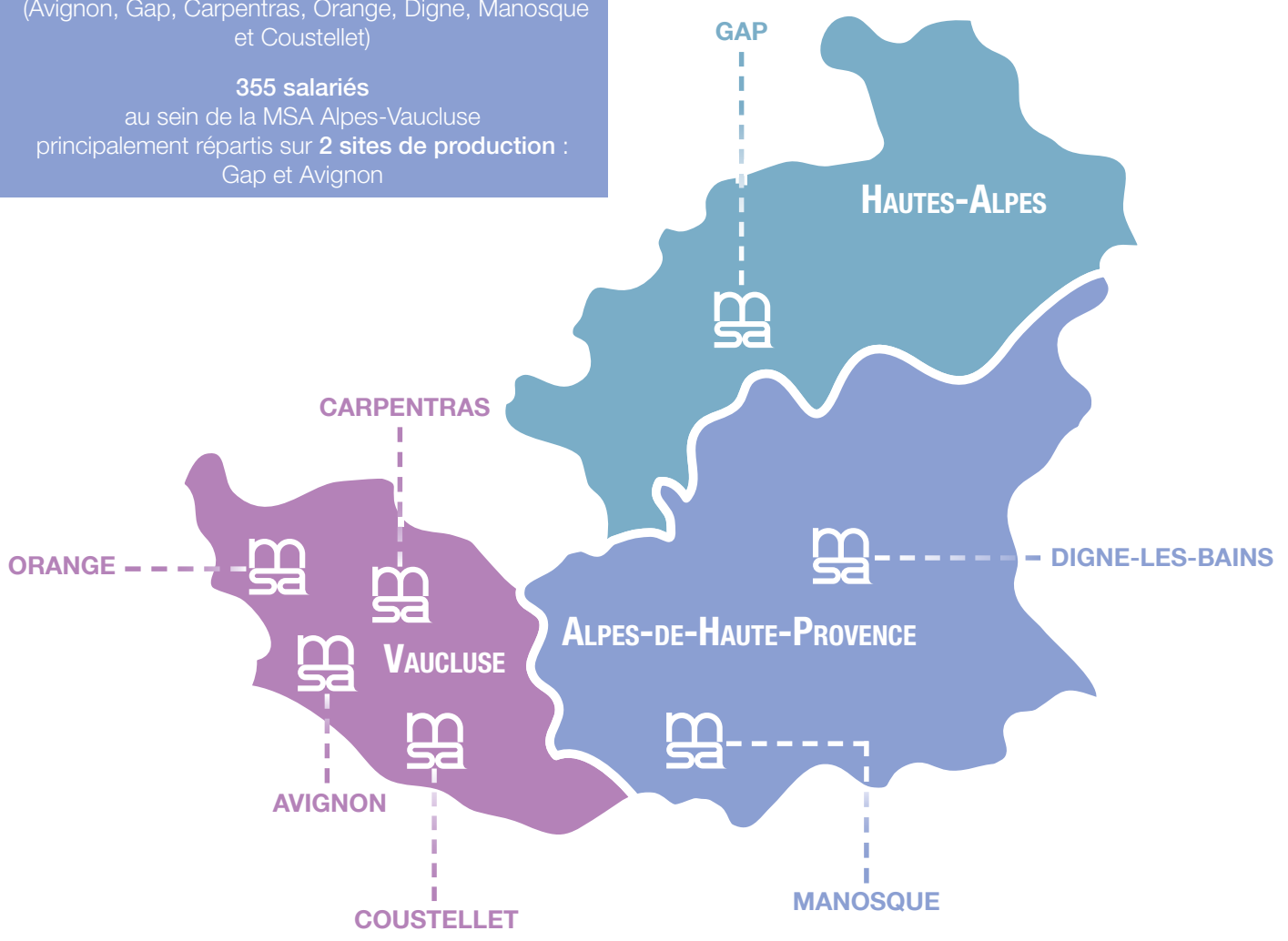
Elle dispose ainsi d'une approche globale des situations et des besoins lui permettant d'apporter les solutions les mieux adaptées. Acteur reconnu des territoires ruraux, elle intervient dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, de l'habitat, de l'insertion, de l'accès aux soins, de la prévention santé et de la perte d'autonomie.

UNE PRÉSENCE SUR 3 DÉPARTEMENTS

LES CHIFFRES

15 points de contact implantés sur l'ensemble du territoire dont 7 agences MSA (Avignon, Gap, Carpentras, Orange, Digne, Manosque et Coustellet)

355 salariés au sein de la MSA Alpes-Vaucluse principalement répartis sur 2 sites de production : Gap et Avignon



UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ POUR AGIR AU PLUS PRÈS DES BESOINS LOCAUX

La proximité reste une préoccupation forte de la MSA, qui a fait **le choix de maintenir une présence de ses services localement**. La MSA est par ailleurs le seul régime de Sécurité sociale capable de **compléter les prestations de base par des services pour couvrir l'intégralité des besoins** de ses ressortissants et des populations rurales, notamment via :

> Une implication auprès du réseau des France services en tant qu'opérateur socle et **acteur de l'inclusion numérique**

> Des **actions de prévention tout au long de la vie** : instants santé, éducation thérapeutique, etc.

> Un soutien au **développement des structures d'exercice coordonné** (équipes de soins primaires maisons de santé pluriprofessionnelles, communautés professionnelles territoriales de santé etc.)

> Un **accompagnement des collectivités territoriales** pour la mise en place de Contrats locaux de santé (CLS)

> La mise en place d'**initiatives sociales, solidaires et volontaires** pour lutter contre l'isolement et l'exclusion des personnes âgées avec les Maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie (MARPA) et l'habitat inclusif

> Une offre de services composée de 6 associations pour la **formation, l'emploi et les services aux personnes**

> Un **accompagnement des actifs fragilisés** : prévention de la désinsertion professionnelle, situations de mal-être, etc.

> La **promotion** des métiers de l'agriculture et **valorisation** des productions locales

> Des **actions en faveur des seniors** : lutte contre l'isolement, prévention de la perte d'autonomie, accompagnement à domicile, etc.

> Des **moyens pour accompagner et soutenir les familles** : vacances, loisirs, séjours répit, financement de structures d'accueil pour les jeunes enfants, soutien aux aidants familiaux, etc.

UNE GOUVERNANCE MUTUALISTE

La MSA est le seul organisme de protection sociale à disposer de **représentants locaux élus par l'ensemble des adhérents** dans chaque canton. Elle bénéficie ainsi d'un maillage dense qui lui permet d'agir au plus près des préoccupations des individus, des entreprises et des territoires.

Les élus locaux constituent un **relais précieux entre les adhérents et le Conseil d'administration**, que ce soit en termes d'information ou d'expression des besoins. Il appartient aux élus locaux de désigner leurs représentants au sein du Conseil d'administration.

Les élus assurent une veille active dans leur entourage professionnel et privé en signalant à la MSA les difficultés, les dossiers critiques, les situations de fragilité ou encore les personnes dont l'état est préoccupant.

Ils créent, proposent et portent des projets locaux et nationaux au service des adhérents.



417 élus
(titulaires et suppléants)



29 membres
du conseil d'administration

CHIFFRES CLÉS

Les évolutions sont indiquées par rapport à l'année 2022

NOS RESSORTISSANTS



représentant **16,8 %** de la population totale de nos 3 départements. (Source : Insee)

NON-SALARIÉS : **35 426 (25 %)**

SALARIÉS : **108 160 (75 %)**

NOS ACTIFS AGRICOLES



NOS ÉLUS



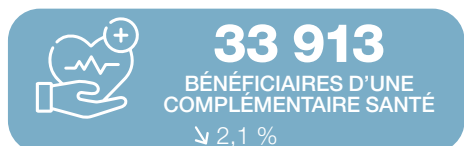
répartis en 3 collèges (exploitants / salariés / entreprises employeur de main d'œuvre)

TITULAIRES : **345 (83 %)**

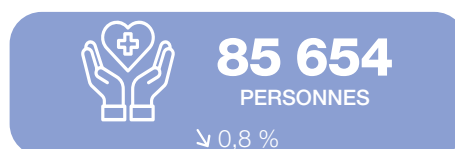
SUPPLÉANTS : **72 (17 %)**

LA GESTION POUR COMPTE DE TIERS

(ORGANISME COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ET PRÉVOYANCE)



LA COUVERTURE MALADIE



protégées en Assurance Maladie au 1^{er} janvier 2023

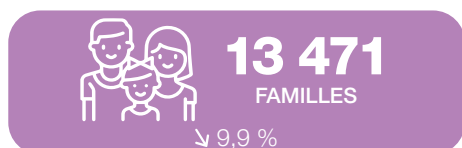
(Source : CCMSA)

AYANTS DROIT : **18 657 (22 %)**

OUVRANTS DROIT : **66 997 (78 %)**

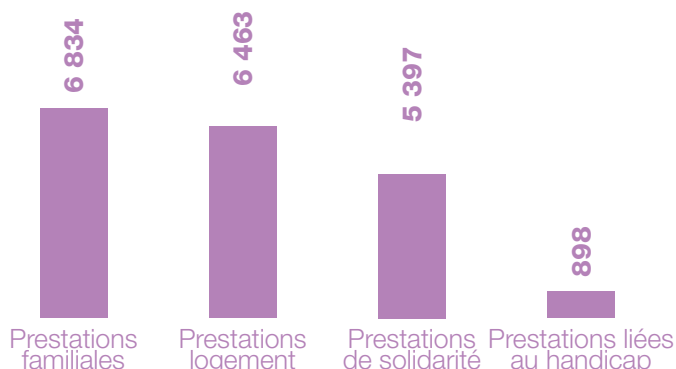
BÉNÉFICIAIRES D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE : **12 124**

LA FAMILLE

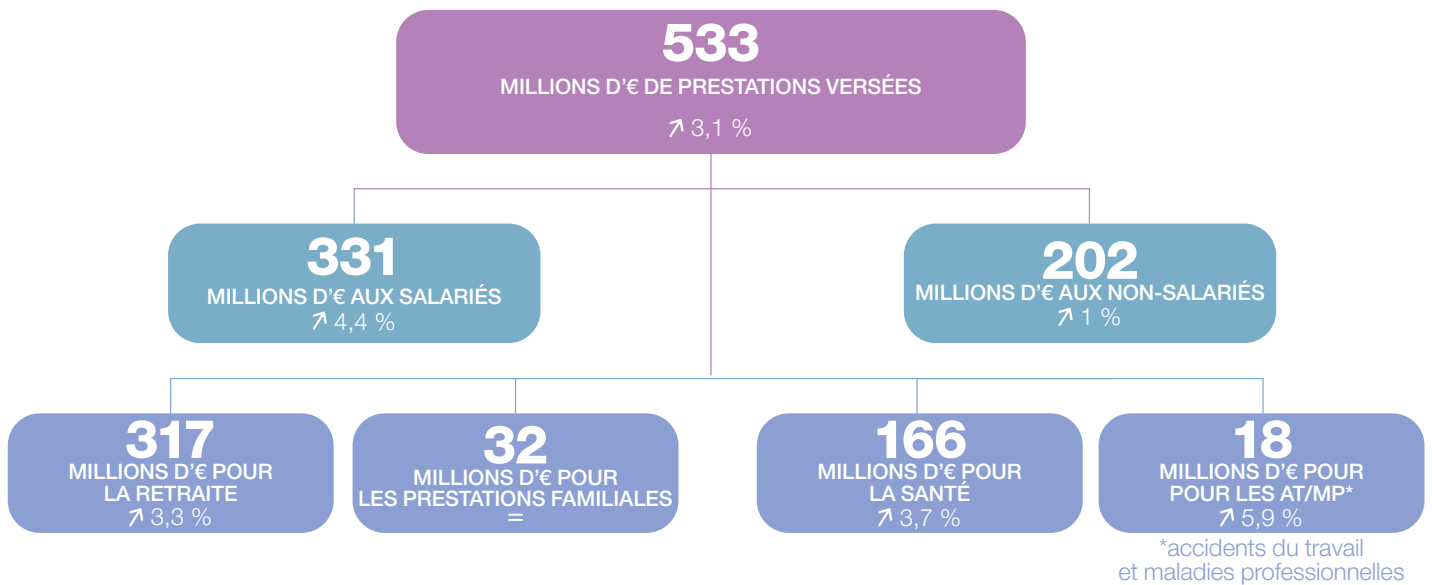


bénéficiaires d'au moins une prestation familiale, logement, solidarité ou handicap.

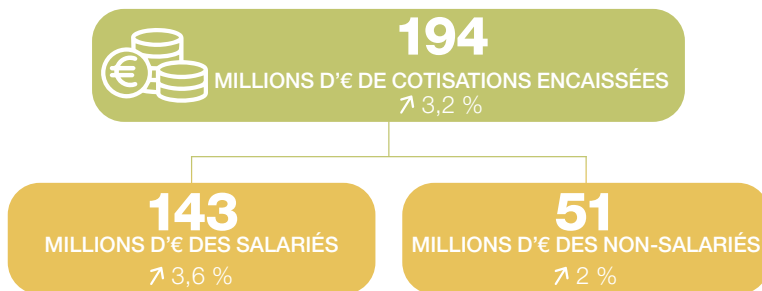
(Source : CCMSA)



LES PRESTATIONS



LES COTISATIONS

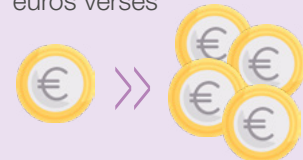


Un ratio solidaire

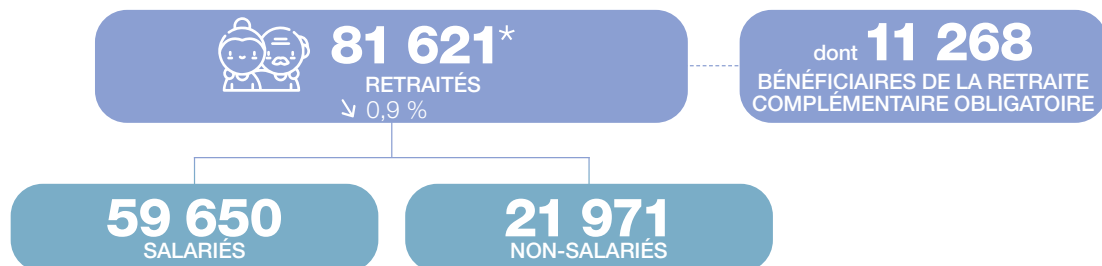
Pour **1 euro** cotisé, la MSA Alpes-Vaucluse reverse en moyenne **2,70 euros** aux adhérents sous forme de prestations (famille, retraite, santé, etc.).

> Pour les non-salariés : 1 euro cotisé pour 4 euros versés

> Pour les salariés : 1 euro cotisé pour 2,30 euros versés



LA RETRAITE



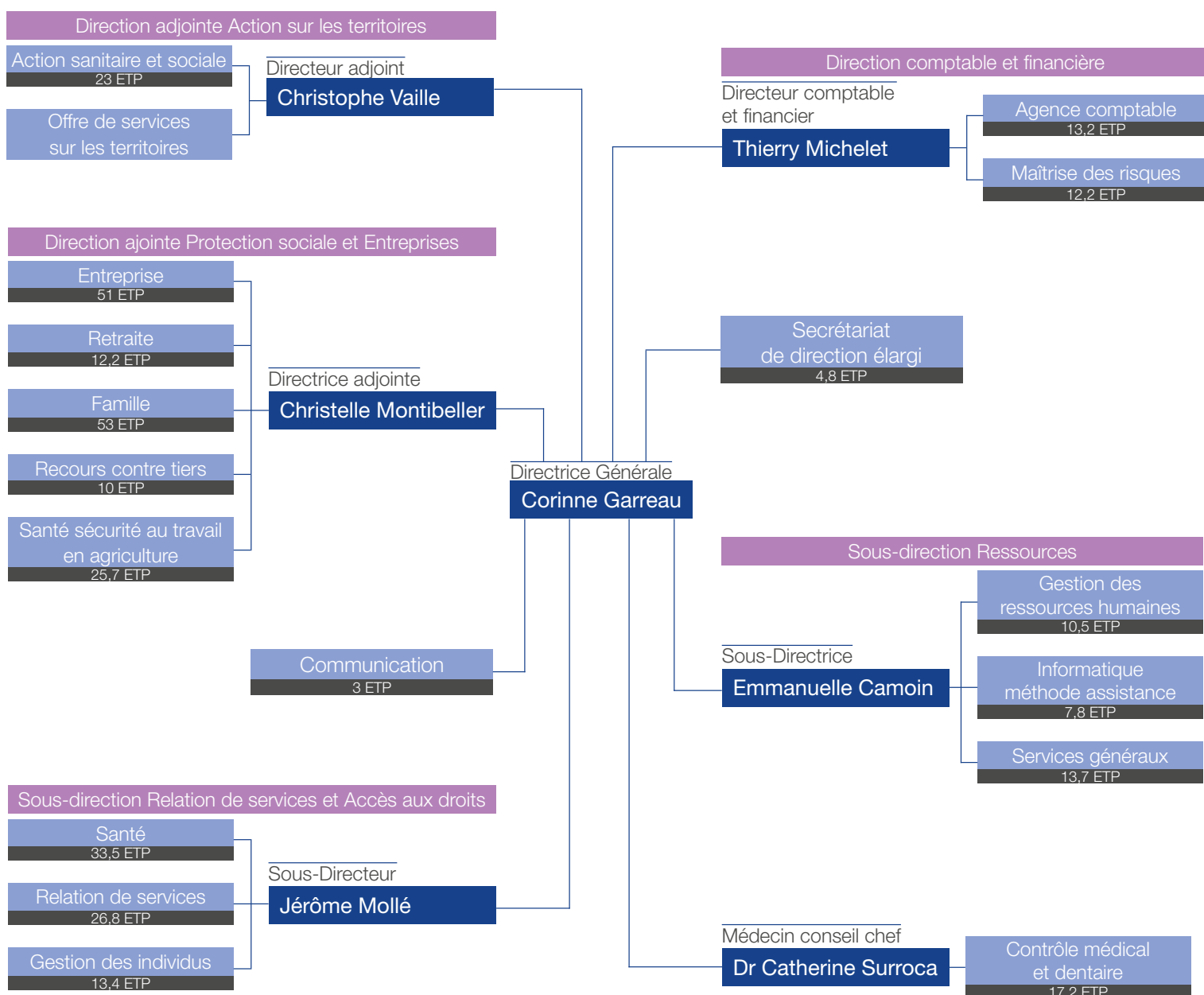
*Les personnes bénéficiaires simultanément d'un avantage de retraite au régime des non-salariés et à celui des salariés agricoles (ou polypensionnées) sont comptées deux fois pour chacun des deux régimes de retraite dont ils bénéficient.

Un non-salarié agricole bénéficie à la fois du régime de base et de la retraite complémentaire obligatoire.

ORGANIGRAMME



355 salariés
au sein de la MSA Alpes-Vaucluse



Données : décembre 2023



LA MSA
SUR LES TERRITOIRES

UN MAILLAGE TERRITORIAL IMPORTANT

UN ACCUEIL PERSONNALISÉ

Afin d'améliorer la satisfaction des adhérents et de maintenir un maillage territorial dans un contexte de ressources contraintes, les modalités d'accueil du public ont évolué en fin d'année :

- > Extension des plages d'accueil sur rendez-vous afin d'approfondir l'accompagnement des adhérents et les orienter de façon pertinente, en fonction de leurs besoins, vers les services ou les partenaires de la MSA
- > Maintien de l'ensemble des points d'accueil sur le territoire afin d'être le plus accessible possible pour les adhérents

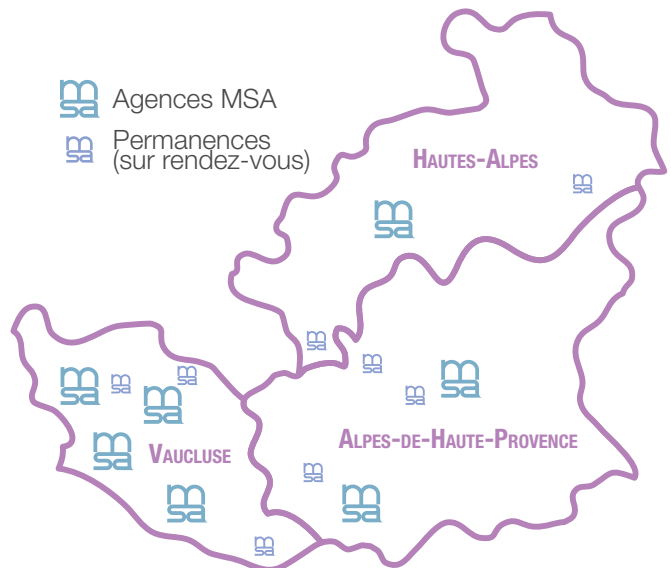


42 964
personnes reçues
dans nos accueils



9 146
rendez-vous
dont **999** rendez-vous prestations*
réalisés par nos agents MSA

* Rendez-vous faisant un point approfondi sur la situation et les droits d'une personne et de sa famille.



LES AGENCES MSA / FRANCE SERVICES, UNE RÉUSSITE



Les France services permettent de réaliser des démarches administratives du quotidien que l'on soit un ressortissant agricole ou non. France services regroupe dans un lieu unique les services de 11 opérateurs partenaires.

L'objectif est de rendre un service de proximité aux citoyens grâce à des conseillers présents pour les guider dans leurs démarches administratives et les accompagner dans l'utilisation des services en ligne.

La MSA est partenaire de toutes les France services, ainsi les adhérents retrouvent tous les services de la MSA proche de chez eux.

Depuis 2020, les résultats des agences MSA qui portent une France services témoignent de la pertinence de ce partenariat en termes d'**accès aux services publics**. Les agences de Digne-les-bains et Manosque couvrent près de **19 % de l'activité totale** des France services dans le département des Alpes-de-Haute-Provence en 2023.

Dans le Vaucluse, le bus itinérant France services "Le Lien" sillonne les routes de la communauté de communes du pays d'Apt-Luberon à la rencontre de la population.



ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

SILENCE, CA TOURNE !

En février, Marc Chappuis, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, se rendait dans notre agence France services de Digne-les-Bains accompagné du service communication de la Première ministre pour valoriser l'accompagnement administratif et de qualité au plus près des usagers.





LA VIE MUTUALISTE

Le mutualisme trouve ses racines dans l'entraide pour faire face aux risques. À la MSA, il se traduit par trois valeurs socles : la **solidarité**, la **responsabilité** et la **démocratie**. Sur le plan organisationnel, le mutualisme repose sur la participation des adhérents à la vie du régime agricole au travers les représentants élus au niveau du canton.

Ces derniers s'engagent auprès des populations rurales et œuvrent au service d'une protection sociale de qualité.

Le mutualisme se matérialise par des expérimentations sociales et sanitaires, par des actions concrètes tant sur les territoires ruraux, qu'auprès des populations, partenaires et pouvoirs publics.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

Marie-Claude SALIGNON

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Jean-Michel MAZET

LE PREMIER COLLÈGE (EXPLOITANTS AGRICOLES)

Donatien ALTAYRAC
Florent ARMAND
Sylvie BARJOT
Vincent BERANGIER
José-Marie BONNAUD
Jean-Paul COMTE
Thomas ESCOFFIER
Rémy GRAVIERE
Sandrine HAUSER

LE DEUXIÈME COLLÈGE (SALARIÉS)

Annie AUBERT
Gilles BLANC
Brice BOUDOUIN
Édith BROCHIER (jusqu'en avril)
Annie CHATEL
Vincent CHAUDEAU (depuis avril)
Alain GAYAN
Thérèse GIL
Philippe LACROIX
Sophie LAMBERT
Denis MAUCCI
Jean-Michel MAZET
Jean-Jacques OULION

LE TROISIÈME COLLÈGE (EMPLOYEURS DE MAIN D'ŒUVRE)

Claude AILHAUD
Fabrice BRUNEL
Robert DELAYE
Jean LAGIER-TOURENNE
Jean-Luc RIMBAUD
Marie-Claude SALIGNON

REPRÉSENTANTES DÉSIGNÉES PAR LES UDAF

Nathalie MICHEL
Michèle PELLISSIER

L'ÉLU MSA : UN DÉLÉGUÉ DE PROXIMITÉ

Relais essentiels sur le terrain, les élus disposent d'un canal de signalement dédié pour alerter la MSA sur une situation.

L'analyse de ces remontées de terrain contribue à améliorer chaque jour le fonctionnement de la MSA Alpes-Vaucluse.

Le top 3 des sollicitations :

- > Prestations retraite
- > Prestations santé
- > Prestations familiales

180 sollicitations ont été enregistrées pour l'année 2023 et ont reçu une réponse en 48 heures.

Alpes-de-Haute-Provence
10 sollicitations

Hautes-Alpes
9 sollicitations

Vaucluse
161 sollicitations

DE LA FORMATION À L'ACTION

Pour endosser leurs missions d'élus, animer les territoires, orienter les adhérents, les délégués sont épaulés par les équipes de la MSA et bénéficient de formations et d'informations tout au long de leur mandat.

En point de mire : la volonté de leur donner toutes les clés pour mobiliser cette énergie collective, les aider à repérer les besoins, les fragilités, à initier des projets.

En 2023 :

- > Une **formation mal-être** destinée aux élus souhaitant devenir sentinelle pour prévenir le mal-être des actifs agricoles a eu lieu en juin.
- > Une **formation "Mobiliser les délégués"** a eu lieu en octobre. Objectif : trouver de nouveaux délégués en vue des élections 2025.

NOS ADMINISTRATEURS, ACTEURS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

8
Conseils d'Administration

6
Comités d'Action
Sanitaire et Sociale

7
Commissions de
Recours Amiable

4
Comités de Protection
Sociale des Salariés

4
Comités de Protection
Sociale des Non-Salariés

3
Comités Départementaux

LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Afin de préserver l'identité de chaque territoire, des comités départementaux ont été mis en place dans le Vaucluse et dans les Alpes. Ils ont pour fonction d'assurer des liens descendants, pour relayer les politiques du conseil d'administration au plan local, et des liens ascendants, pour faire connaître les besoins locaux et mettre en œuvre des actions sur les territoires.

Ces réunions décentralisées sont l'occasion, pour les élus et membres de la Direction, de visiter des entreprises agricoles et de mieux appréhender leur activité au quotidien.

> DANS LE VAUCLUSE

Un comité départemental sur la **perte d'autonomie et le handicap** (fondation Gaillanne) a eu lieu en mai.



À l'issue de cette rencontre, les élus de la MSA ont décidé de s'associer aux Compagnons des Côtes-du-Rhône lors du Ban des vendanges.

En décembre, le comité départemental était axé sur la **prévention et la nouvelle réforme des retraites**.



> DANS LES ALPES

Un comité départemental s'est tenu fin juin à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), d'abord dans les locaux du Centre régionalisé interprofessionnel d'expérimentation en plantes à parfum, aromatiques et médicinales (CRIEPPAM) puis dans la coopérative "Couleurs Paysannes". Ce comité portait sur les **difficultés rencontrées par la filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales**.



Ce comité a été complété par l'intervention de la MSA auprès de la Coopérative "Parfum Provence Ventoux" à Sault (Vaucluse) le 25 septembre.

Une intervention similaire est prévue auprès de la Société coopérative agricole des plantes à parfum de Provence (SCA3P) à Simiane-la-Rotonde (Alpes-de-Haute-Provence) en 2024.

DES ÉLUS IMPLIQUÉS SUR LE TERRAIN

> ACTION ALIMENTATION

Plus de 20 élus ont porté "l'action alimentation" auprès du public scolaire afin de les **sensibiliser à la nécessité de se nourrir avec des aliments de saison, locaux et de qualité**.

Ces interventions s'articulent autour de trois animations : l'arbre des saisons qui promeut une alimentation de saison et sensibilise les jeunes aux saisonnalités des fruits et légumes, l'intervention d'un agriculteur (dans l'école ou directement sur son exploitation) pour promouvoir son savoir-faire et les métiers de l'agriculture et enfin la distribution de produits locaux et de saison.



16
écoles concernées



+ DE 1000
élèves sensibilisés



+ DE 10
exploitants agricoles
mobilisés





> APPEL À PROJETS JEUNES (APJ)

Trois élus ont pris part cette année à l'APJ visant à **valoriser l'action et l'implication des jeunes sur les territoires ruraux**. En décembre dernier, ils ont ainsi participé aux délibérations durant lesquelles l'ensemble des initiatives ont été récompensées par le jury. Parmi les 11 projets, un est lauréat pour le concours national. Philippe Lacroix, administrateur, a accompagné et soutenu le groupe projet à la remise des prix lors du Salon de l'Agriculture.

> SEIN'ART #2

En septembre, Nathalie Michel, administratrice, et Christelle Montibeller, Directrice adjointe, représentaient la MSA au vernissage de l'exposition Sein'Art #2 à Uchaux (Vaucluse). L'aboutissement d'un projet porté par une salariée de la MSA, Christelle Pires, au sein de sa commune.

Cette exposition mêle l'art photographique et le body painting mis au service de la **sensibilisation au dépistage du cancer du sein**.



> NOËL SOLIDAIRE

En décembre a eu lieu la remise des cadeaux de l'opération "Noël Solidaire" au Secours Populaire du Vaucluse. Les élus et les collaborateurs de la MSA Alpes-Vaucluse ont récolté **plus d'une centaine de cadeaux**.

Dans le Vaucluse, Denis Maucci, administrateur, a fait le lien avec Générations Mouvement, l'association des retraités agricoles. La collecte a été organisée par les clubs de Sarrians (Vaucluse) et Mollans-sur-Ouvèze (Drôme). Le Conseil municipal des enfants de Sarrians s'est également fortement mobilisé pour la collecte.

> PARTICIPATION À LA JOURNÉE NATIONALE SUR "LA VIE MUTUALISTE"

Quels sont les atouts du modèle mutualiste ? En quoi l'engagement social sur les territoires peut-il répondre aux enjeux de société actuels ? Comment susciter l'engagement des jeunes générations au sein d'une organisation telle que la MSA ? Voici quelques-uns des thèmes sur lesquels nos élus ont pu échanger lors des **journées nationales de la MSA** en octobre à Tours.



> RENCONTRES PRÉVENTION JEUNES (RPJ)

L'édition 2023 des RPJ s'est tenue les 5 et 6 avril à la Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes). 130 élèves de 13 établissements agricoles de la région Paca (dont 66 élèves de 6 établissements d'Alpes-Vaucluse) ont présenté et défendu leurs projets liés aux questions de santé et de sécurité au travail devant un jury de professionnels.

Objectifs : favoriser l'intégration de la prévention des risques professionnels dans le parcours scolaire des futurs professionnels et leur permettre d'acquiescer des comportements responsables vis à vis de leur santé et de leur environnement avant d'entrer dans le monde du travail.

Jean-Michel Mazet et Philippe Lacroix, administrateurs, faisaient partie du jury pour décerner le prix "Coup de cœur des élus".

Les élus ont également profité de cet événement pour informer les élèves de leurs missions au sein de la MSA.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : TEMPS FORT DE LA VIE MUTUALISTE

Mercredi 12 avril, l'Assemblée Générale de la MSA Alpes-Vaucluse, à la Fruitière Numérique de Lourmarin (Vaucluse) a réuni plus de 150 participants autour du thème de l'**évolution du monde agricole**. Marie-Claude Salignon, présidente, a ouvert cette journée en rappelant l'importance du rôle des élus : **"C'est quand élus et administratifs travaillent main dans la main que la MSA peut offrir ce qu'il y a de meilleur à ses adhérents"**. Jean-Michel Mazet, premier vice-président, a quant à lui mis en avant l'importance de notre organisation : **"Maintenir une MSA c'est continuer d'assurer un service de proximité, à échelle humaine et qui s'adapte aux besoins de nos ressortissants"**.

Corinne Garreau, Directrice Générale, est revenue sur l'année écoulée et a mis à l'honneur **l'implication de la MSA sur les territoires et au service de ses adhérents**.

Jean Viard, sociologue, éditeur et directeur de recherches CNRS au CEVIPOF, est intervenu autour des **transformations de la société, du monde rural et agricole**. Ses propos ont résonné avec vigueur auprès des délégués et partenaires invités à s'exprimer sur ces sujets.



PERSPECTIVES 2024

CAP SUR LES ÉLECTIONS !

Les élections des délégués MSA se tiendront entre le 5 et le 16 mai 2025. En France, 2,5 millions de personnes, qu'elles soient salariées, exploitantes, employées de main-d'œuvre ou retraitées, seront invitées à élire 13 760 délégués cantonaux de la MSA pour un mandat de cinq ans.

En Alpes-Vaucluse, les élus sont en première ligne pour contribuer à la réussite de ces élections, recruter de nouveaux délégués et favoriser un bon taux de participation. Les travaux de préparation du prochain mandat commencent dès 2024.

RENCONTRES PRÉVENTION JEUNES (RPJ) ÉDITION 2024

Chaque année, les MSA Alpes-Vaucluse, Corse et Provence-Azur organisent conjointement les RPJ, des **rencontres sous forme de concours sur le thème de la prévention des risques professionnels**, à destination des jeunes suivant une formation et/ou préparant un diplôme dans l'enseignement agricole. L'édition 2024 aura lieu le 4 avril à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse).

MSA 2030 : CONCERTATION DES ÉLUS

La société, le monde agricole et le monde rural vont connaître de nombreuses transformations, qu'elles soient en cours ou à venir, prévisibles ou non. Pour appréhender au mieux ces transformations, les élus sont invités à prendre part à la concertation "MSA 2030". Objectif : connaître leur **vision de l'avenir** et leurs **attentes vis à vis de la MSA à l'horizon 2030** mais aussi identifier leurs axes de contribution pour répondre aux besoins du monde agricole et rural.





LA MSA
AU SERVICE
DE SES ADHÉRENTS




UN ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS

LES FAMILLES ET LES JEUNES


- > Pour accompagner l'arrivée d'un enfant, la MSA verse des **indemnités journalières (pour les salariés)** ou une **allocation de remplacement (pour les non-salariés)** afin de conserver un niveau de revenu pendant cette période.
- > Pour faire face aux premières dépenses liées à l'arrivée d'un enfant, la MSA verse sous conditions de ressources une **prime à la naissance / prime à l'adoption**.
- > L'**aide aux temps libres** permet aux adhérents de bénéficier d'une aide pour leur enfant pour une inscription à l'accueil de loisirs sans hébergement ou une activité sportive ou culturelle.
- > L'**aide aux vacances** permet aux adhérents de bénéficier d'une aide pour leur enfant pour des vacances en famille (prise en charge d'une partie du coût de l'hébergement) ou pour les colonies / voyages scolaires.

- > Afin d'aider les familles à **financer les études de leurs enfants**, la MSA peut accorder une prestation pour compenser en partie les frais engagés.
- > **Mémo Santé Enfant** permet d'alerter les parents sur les rendez-vous santé à ne pas oublier pour chacun de leurs enfants ainsi que les vaccins et rappels à effectuer, mais aussi d'accéder à des conseils santé. Ce service en ligne est disponible gratuitement pour les parents d'enfants de moins de 16 ans.
- > **Les P'tits ateliers nutritifs** sont proposés gratuitement et à distance à tous les parents d'enfants âgés de 0 à 2 ans et aux femmes enceintes qui sont dans leur dernier trimestre de grossesse. Moments d'échanges et de convivialité, ces ateliers apportent des réponses concrètes ainsi que des conseils et des astuces pratiques sur l'alimentation des tout-petits.

 **32 millions d'€**
de prestations familiales versées en 2023

 **516 personnes**
ont bénéficié de l'aide aux temps libres en 2023

 **+ de 2,5 millions d'€**
versés à **589 structures** petite enfance et loisirs en 2023

 **75 jeunes** ont bénéficié de l'aide à la poursuite d'études en 2023 pour un montant total de **30 000 €**

PERSPECTIVE 2024

LA MSA ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHÉ DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE ET LA VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX

Dans le prolongement de l'opération "Paniers solidaires" conduite avec la Caf et la Fédération des Centres Sociaux de Vaucluse depuis 2020, la MSA a sollicité l'association "En direct de vos fermes" pour assurer l'achat de paniers à offrir aux Restos du cœur du Vaucluse. Une convention signée fin 2023 prévoit le financement de 2 000 paniers solidaires pour un montant total de 30 000 euros en 2024. Cette initiative permet d'offrir aux familles en difficulté des paniers composés de produits agricoles frais et de saison et de soutenir les exploitants agricoles des territoires. Cette action se décline aussi sur les Alpes-de-Haute-Provence avec la coopérative de producteurs "Couleurs paysannes" et sur les Hautes-Alpes avec l'association "Échanges paysans".



RETRAITE

> La MSA accompagne ses adhérents au moment de la retraite avec des entretiens individuels retraite réalisés par des conseillers en protection sociale.

> Des dispositifs d'action sanitaire et sociale sont proposés aux **personnes en situation de perte d'autonomie** ainsi que leurs aidants (aide à domicile, Bulle d'air, forum de soutien, aménagement de logement, etc.).

> Le service d'action sociale développe des actions pluriannuelles sur les territoires : le programme de soutien aux aidants sur le Vaucluse et la charte des solidarités avec les aînés sur les Alpes.

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

RÉFORME DES RETRAITES



Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023, la réforme des retraites prévoit diverses mesures parmi lesquelles la suppression des principaux régimes spéciaux, le recul de l'âge de départ et une augmentation de la durée de cotisation, l'aménagement du dispositif carrière longue et retraites anticipées ou encore la revalorisation des pensions. Afin d'accompagner au mieux les adhérents et les aider à répondre à leurs interrogations, les conseillers en protection sociale de la MSA interviennent auprès d'élus, partenaires et adhérents pour répondre à leurs questions. Une foire aux questions a également été mise en ligne sur le site internet msa.fr.



En 2023, on compte **717 bénéficiaires** de l'aide à domicile retraités avec un financement de **909 590 €**

PERSPECTIVE 2024

LA SEMAINE DES RENDEZ-VOUS DE LA RETRAITE



La semaine des Rendez-vous de la retraite est l'occasion de comprendre les étapes de préparation à la retraite et de se familiariser avec les outils d'aide à la décision proposés gratuitement par les régimes de retraite. Pour la première fois en 2024, la MSA Alpes-Vaucluse participera à cet événement national en offrant l'opportunité d'échanger sur sa situation personnelle avec un conseiller.

AU QUOTIDIEN

> Des conseillers en protection sociale et correspondants à l'accueil accompagnent les adhérents pour **faire le point sur leurs droits et leur situation** lors de rendez-vous prestation.

> La MSA **accompagne les bénéficiaires du RSA** vers le retour à l'emploi et verse la prime d'activité.

> En cas d'accident et/ou d'hospitalisation, la MSA verse des **indemnités journalières** et **accompagne le retour à domicile**. En 2023, la durée moyenne d'hospitalisation est de 3,12 jours et fait l'objet d'une prise en charge à 80 %.

> La MSA verse des **aides aux personnes en situation de handicap** (acquisition d'aides techniques pour l'aménagement du logement ou du véhicule, aide aux loisirs et aux séjours, etc.).

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

LA DÉCONJUGALISATION DE L'ALLOCATION ADULTES HANDICAPÉS (AAH)



Entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2023, cette réforme a fait évoluer le mode de calcul de l'allocation pour les bénéficiaires en couple. Afin de favoriser l'autonomie des personnes handicapées, les revenus du conjoint ne sont désormais plus pris en compte dans le calcul de l'AAH. Toutefois, l'application de ce mode de calcul individualisé ne s'effectue que si le nouveau montant de l'allocation est plus avantageux.

LA CRÉATION D'UNE AIDE UNIVERSELLE D'URGENCE (AUU) POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Depuis le 1^{er} décembre 2023, dans le cadre du dispositif "pack nouveau départ", cette aide permet aux victimes de disposer d'un soutien financier rapide en vue de quitter rapidement leur foyer, se mettre à l'abri et faire face aux dépenses immédiates. Le montant de cette aide est de 240 euros minimum et varie en fonction des ressources et du nombre d'enfants de moins de 21 ans à la charge du demandeur.



UNE OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES PROACTIVE

La MSA développe son offre de services aux entreprises afin de toujours mieux répondre à leurs besoins et ceux de leurs salariés, sur l'ensemble du champ de la protection sociale : cotisations sociales, santé et sécurité au travail, accès aux droits, etc. C'est le défi du guichet unique MSA, orienté au service de ses adhérents.

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

PREMIÈRES RENCONTRES DU RÉSEAU DES EMPLOYEURS



En physique et en webinaire, la MSA est allée à la rencontre des employeurs de plus de 50 salariés du territoire. Cette première édition était concentrée sur la thématique des indemnités journalières. L'occasion d'échanger sur les besoins des employeurs pour leur apporter des réponses immédiates et adapter nos services.

NOMINATION D'UNE RÉFÉRENTE ENTREPRISES

Interlocutrice des entreprises et coordonnatrice de l'offre de services aux entreprises, elle contribue aux travaux du réseau MSA pour faire évoluer l'offre et les démarches des employeurs.

ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES ET GARANTIR LE RESPECT DES OBLIGATIONS

La MSA propose un accompagnement personnalisé des entreprises dans les démarches administratives liées à leurs obligations sociales : embauche, cotisations, déclarations, réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Répondre aux obligations des entreprises en matière de déclarations et de cotisations, c'est garantir des droits sociaux futurs, comme la retraite par exemple.

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

PLUS QU'UNE SEULE DÉCLARATION FISCALE ET SOCIALE POUR LES EXPLOITANTS



Afin de simplifier les démarches administratives, il n'y a plus qu'une seule déclaration à réaliser pour faire connaître ses revenus à l'administration fiscale et à la MSA. Cette déclaration fiscale et sociale unique remplace la déclaration des revenus professionnels (DRP).

PERSPECTIVE 2024

NOUVEAU TESA SIMPLIFIÉ POUR LES EMPLOYEURS

Consciente de l'intérêt du Tesa simplifié pour ses adhérents, la MSA a su convaincre les pouvoirs publics de pérenniser et rénover ce service, qui allie simplicité et respect des exigences réglementaires en matière de déclaration. Nos services se mobilisent en 2024 pour accompagner les employeurs dans cette évolution.



GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS DES SALARIÉS

La MSA intervient directement au sein des entreprises pour accompagner leurs salariés dans leurs démarches administratives en particulier sur la retraite. Ainsi, en 2023, plusieurs ateliers retraite ont pu être conduits permettant aux salariés concernés de mieux anticiper leur départ.

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

LA MSA AU DEVANT DES SALARIÉS

Les Conseillers en Protection Sociale sont intervenus auprès des salariés du Lycée professionnel et technologique "Les Chênes" à Carpentras (Vaucluse) ainsi qu'auprès des salariés de la Chambre d'agriculture du Vaucluse pour présenter la réforme des retraites et réaliser des rencontres individuelles personnalisées.



S'ASSURER DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS

Les équipes du service Santé Sécurité au Travail en Agriculture sont constituées de médecins du travail, d'infirmiers de santé au travail et de conseillers en prévention qui œuvrent en synergie pour améliorer les conditions de travail des actifs agricoles et pour diminuer les accidents ou maladies liés à l'activité professionnelle.

SUIVI MÉDICAL EN SANTÉ DES SALARIÉS

Face à la pénurie de médecins du travail, la MSA s'organise pour garantir la santé au travail des salariés et le respect des obligations des employeurs :

- > Développement de la téléconsultation
- > Développement des compétences et responsabilités des infirmiers en santé au travail

Avec l'appui des infirmiers en santé au travail, les médecins du travail déterminent l'aptitude médicale de chaque salarié à exercer à son poste. Pour cela, il prend en compte l'analyse des risques et contraintes professionnelles de ce poste et le contexte de l'entreprise. Ils collaborent avec les conseillers en prévention sur l'expertise des expositions professionnelles.

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Nos conseillers en prévention des risques professionnels accompagnent les employeurs, salariés et exploitants pour **promouvoir la santé et la sécurité au travail** au sein de leur entreprise.

- > **Conseil personnalisé** : accompagnement de projet de conception, d'aménagement (lors de l'achat de machine, amélioration des lieux de travail, etc.), maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap, etc.
- > **Formations en intra ou interentreprises** : référent sécurité, risques psycho-sociaux, sauveteurs-secouristes du travail, risque chimique, chute de hauteur, affilage, contention des animaux, etc.
- > **Accompagnement technique et financier** dans les projets améliorant les conditions de travail et pour réduire les risques d'accidents
- > **Études et recherches** : analyse des situations de travail, des accidents du travail pour mieux prévenir les risques professionnels, réalisation d'études ergonomiques, etc.

PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) a pour mission de **repérer, le plus tôt possible, des situations de risque d'inaptitude sur le poste de travail à la suite d'une maladie ou d'un accident du travail**.

Si tel est le cas, différentes **actions de remobilisation** peuvent être proposées :

- > Temps partiel thérapeutique
- > Aménagement de poste
- > Actions de formation
- > Bilan de compétences
- > Conseils en évolution professionnelle



6 676 salariés
convoqués
en 2023



4 288 visites médicales
réalisées en 2023



98 formations réalisées
auprès de
925 stagiaires



Aides financières simplifiées
accordées à
84 entreprises
pour un montant de
166 842 €



6 contrats de prévention
conclus pour un montant de
150 839 €

Trois services de la MSA travaillent en étroite collaboration pour mener à bien cette mission :

- > Le Contrôle médical
- > Le service Santé et sécurité au travail en agriculture
- > Le service d'Action sanitaire et sociale



30 situations
signalées en 2023



L'ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITANTS ET ENTREPRISES DANS LES MOMENTS CRUCIAUX

INSTALLATION - TRANSMISSION

> ACCOMPAGNEMENT DANS L'INSTALLATION

- > Interventions pendant les stages 21h pour les installations dans le cadre de la dotation jeune agriculteur (DJA)
- > Rendez-vous nouveaux installés pour bénéficier d'un suivi personnalisé pour son affiliation et ses droits
- > Interventions sur la sécurité dans les parcours "Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole" (2 en 2023)
- > Rendez-vous orientés sur la santé de l'entreprise et la santé et sécurité de l'exploitant (16 en 2023)



167 rendez-vous nouveaux installés réalisés sur un total de 333 installations

ACCOMPAGNEMENT DANS LA TRANSMISSION

- > Participation aux forums installation transmission en partenariat avec les chambres d'agriculture
- > Animation d'ateliers retraite
- > Entretiens individuels retraite permettant d'obtenir une simulation détaillée afin d'anticiper la transmission en fonction des souhaits de chacun



50 % des nouveaux installés ont bénéficié d'une étude de leur dossier et d'un temps d'échange dédié à leur installation

LA MSA AU-DEVANT DES FILIÈRES AGRICOLES

Les aléas, difficultés et risques varient d'une filière et d'une année sur l'autre. Déjà à l'écoute des besoins spécifiques, la MSA entend développer son approche par filière pour toujours mieux répondre aux besoins de ses adhérents et offrir un service le plus adapté à chaque situation.

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE PÉPINIÈRE VITICOLE



Une convention nationale d'objectifs de prévention a été signée avec la filière en 2023. Cela a permis de conclure deux contrats de prévention auprès de pépinières viticoles. La MSA participe également à une étude ergonomique pour produire des porte-greffes plus vigoureux, adaptés au climat (sécheresse, intempéries) et nécessitant moins de produits phytosanitaires.

PERSPECTIVE 2024

ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE PASTORALE

Après la formation des bergers à la gestion des chiens de protection et au secours en montagne et l'organisation d'une journée dédiée aux éleveurs en 2023, de nouveaux projets sont portés en 2024 pour améliorer les conditions de travail des bergers : conditions d'hébergement et comptage des bêtes. Les services de la MSA se mobilisent également aux côtés de leurs partenaires dans la mise en œuvre du "Plan loup", tant dans la prévention que dans la gestion des attaques.



DES AIDES POUR FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE

Face aux périodes difficiles, la MSA est aux côtés de ses adhérents à travers un accompagnement personnalisé et adapté à leur situation.

Exploitants

- > Modulation des paiements
- > Échéanciers de paiement
- > Prise en charge de cotisations
- > Remise de majorations

Employeurs

- > Exonérations de cotisations et contributions sociales
- > Échéanciers de paiement
- > Remise de majorations



899 adhérents ont bénéficié de prises en charge de cotisations en 2023 pour un montant de **1 950 450 €**




618 échéanciers accordés pour **3 337 526 €**



AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL DES TERRITOIRES

Depuis toujours, la MSA participe au développement social des territoires ruraux et à la mise en place, avec ses partenaires, d'actions et de services répondant aux besoins sanitaires et sociaux des populations vivant en milieu rural. Elle intervient sur les territoires pour favoriser le développement de projets en direction des publics en situation de fragilité.

Le plan d'action sanitaire et sociale 2021-2025 "Agir ensemble au cœur des territoires" a pour objectif de répondre aux besoins sanitaires et sociaux des populations agricoles et du milieu rural et de participer au développement social des territoires par la mise en œuvre d'actions. Il s'articule autour de 4 axes :

 **5 937 112 €** de dépenses en prestations individuelles, prestations de services et subventions aux structures

- > La MSA pour tous sur les territoires
- > La MSA avec les familles et les jeunes
- > La MSA avec les actifs fragilisés
- > La MSA avec les seniors

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

LA MSA EN SOUTIEN AUX AIDANTS

Jeudi 5 octobre a eu lieu à Apt (Vaucluse) la journée de lancement du programme de soutien aux aidants familiaux piloté par la MSA sur le Pays d'Apt Luberon pour 3 ans. Après une réunion avec des partenaires, une cinquantaine d'habitants du Pays d'Apt ont assisté à la projection du film documentaire "Mon vieux" d'Élie Semoun qui a suscité de nombreux échanges et témoignages. Les aidants ont ensuite été invités à s'exprimer autour de trois thématiques : "Ce dont j'ai besoin", "Quelles sont mes ressources actuelles" et "Comment je me sens ?". Ces échanges contribueront au diagnostic sur la situation des aidants, pour ensuite définir un plan d'action pour répondre à leurs besoins.



Avec "Grandir en Milieu Rural", la MSA agit pour la mise en œuvre des politiques enfance-jeunesse ainsi que le financement d'actions et de projets dont l'objectif est de répondre concrètement aux besoins prioritaires des familles.

En 2024, la MSA Alpes-Vaucluse lance deux nouveaux appels à candidature :

 **144 projets** soutenus pour un financement total de **653 475 €** en 2023

- > **Petite enfance, parentalité, loisirs** pour soutenir de nouvelles actions pour les familles ayant des enfants de 0-25 ans, et/ou améliorer la qualité de service des structures existantes
- > **Mobilité et/ou numérique** pour favoriser l'accès aux droits et aux services, développer de nouvelles formes de mobilité dans les territoires ruraux et développer le pouvoir d'agir et l'engagement des habitants

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS SUR LES TERRITOIRES



En 2023, la MSA était représentée aux ateliers proposés par le Conseil national de la refondation (CNR) de la santé. Ce conseil réunit l'ensemble des parties prenantes de la santé pour se concerter et proposer des solutions locales afin d'améliorer l'accès aux soins et à la prévention.

De ces échanges est née l'idée d'organiser le forum Santé Territoire des Hautes-Alpes auquel participait la MSA le 14 novembre à Gap. Ce forum traduisait une volonté commune de valoriser le territoire et le rendre attractif afin d'y favoriser l'installation des professionnels de santé.

PERSPECTIVE 2024

LA MSA EN SOUTIEN DANS LE CADRE DU DÉPLOIEMENT DE MEDICOBUS DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Cette mesure gouvernementale vise à mettre en place, pour une durée de 3 ans, une offre de médecine générale et/ou de spécialité itinérante dans les zones rurales en réponse aux difficultés d'accès aux soins des personnes isolées, dans une démarche "d'aller-vers". Cette initiative s'appuie largement sur les enseignements des CNR territoriaux.



L'ENJEU DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

La MSA dispose d'une offre de services numériques permettant de simplifier et d'accélérer les démarches administratives des adhérents tout en offrant une meilleure accessibilité des informations relatives à leur protection sociale.

L'APPLICATION MOBILE MA MSA & MOI

L'application mobile permet d'accéder à l'espace privé MSA Particulier depuis un smartphone 24h/24 et 7j/7. Elle permet de transmettre ses documents, consulter ses paiements, contacter la MSA par messagerie sécurisée ou encore demander un rendez-vous.



341 529
connexions à l'appli
ma MSA & moi en 2023

AU SERVICE DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE DES PUBLICS



En 2023, la MSA Alpes-Vaucluse a financé des actions à hauteur de 5 000 euros sur le département du Vaucluse afin de subventionner, aux côtés d'autres partenaires, le **réseau départemental d'inclusion numérique**.

Destiné à des personnes très éloignées du numérique, ce réseau propose un **service d'écrivain public numérique** sur 15 communes du Vaucluse. Ils accompagnent individuellement et gratuitement les publics dans la réalisation de leurs **démarches administratives d'accès aux droits sociaux**.

La MSA Alpes-Vaucluse est engagée aux côtés des Caf pour le suivi et le déploiement du dispositif "**Promeneurs du net**" déployé sur nos trois départements. Elle participe au financement des postes de coordinateurs départementaux (2 500 euros par département) qui assurent l'animation de ce réseau. Un Promeneur du Net accompagne les adolescents pour réduire les dérives sur Internet et les réseaux sociaux, tout en valorisant les compétences qu'ils peuvent acquérir avec ces outils.

L'intérêt de cette démarche est avéré, tant au niveau de ses impacts en matière d'intervention éducative auprès des jeunes, que de son aide à la structuration de projets éducatifs sur les territoires.

LE SITE INTERNET www.alpes-vaucluse.msa.fr

Le site internet de la MSA Alpes-Vaucluse est une source d'information pour tous nos publics : particuliers, exploitants, employeurs, partenaires et élus.

Il comporte également un accès direct à "Mon espace privé" qui permet aux adhérents d'accéder à leurs informations personnelles, de gérer leurs démarches administratives, de consulter leurs droits sociaux mais aussi de contacter la MSA via le téléservice "Mes messages et mes réponses". En 2023, pour **98 % des demandes reçues, une réponse a été apportée sous 48 heures**.



13 317 234
pages vues en 2023



1 211 445
connexions à l'espace privé
(dont 1 106 721 connexions
à l'espace privé particuliers)



38 857
mails reçus

CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

MON PROJET D'AGRI : LE MODULE POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LEURS DÉMARCHES D'INSTALLATION, DE DÉVELOPPEMENT DE LEUR ACTIVITÉ OU DE TRANSMISSION DE LEUR EXPLOITATION.

Pensé sous une logique de parcours, cet outil mis en ligne fin novembre sur le site web permet aux professionnels d'avancer pas à pas dans leur projet. À chaque étape, il indique les démarches à réaliser, les acteurs à contacter pour se faire accompagner, et recense les sites internet des institutions auprès desquelles les professionnels peuvent s'informer ou effectuer ces démarches.

Mon projet d'Agri

Être agriculteur est une aventure pleine d'événements : de l'installation au développement de son activité, jusqu'à la transmission. "Mon projet d'Agri" est un outil pour identifier les démarches que vous aurez à réaliser et les acteurs qui vous accompagneront dans vos moments clés.



DES ACTIONS DE PRÉVENTION À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE

La MSA conçoit et réalise de nombreuses actions sur les territoires ruraux pour faire évoluer les comportements de ses assurés et donner les moyens à chacun de devenir acteur de sa santé.



Grâce à **M'T dents**, la MSA offre, tous les 3 ans, un rendez-vous et, si besoin, des soins chez le dentiste aux **jeunes de 3 ans à 24 ans**.

En complément, la MSA mène des actions de prévention auprès de publics spécifiques : les **jeunes non-consommateurs** de soins bucco-dentaire (invités à participer à M'T dents mais n'ayant pas bénéficié de soins), les **femmes en période post-natale** et les **seniors**. Un **bilan bucco-dentaire** pris en charge à 100 % leur est proposé.



La MSA propose des **ateliers d'éducation thérapeutique** pédagogiques et ludiques à destination des **personnes atteintes de maladies chroniques** (diabète, maladie cardiaque ou bronchopneumopathie chronique obstructive). L'objectif de ces ateliers est d'aider le patient à mieux vivre avec sa maladie.

6 cycles ont été réalisés à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Gap (Hautes-Alpes) et 1 cycle à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Chateauneuf-de-Gadagne (Vaucluse).

73 patients
accompagnés sur 7 cycles



La **vaccination** est le moyen le plus simple et le plus efficace pour se prémunir de certaines maladies infectieuses et de leurs complications. Pour aider les adhérents à se protéger, la MSA prend en charge la plupart des vaccins.



Le dépistage précoce augmentant les chances de guérison, la MSA met en place des actions de **promotion des dépistages organisés des cancers** (sein, colon, col de l'utérus).

En 2023, la MSA a participé à une campagne de promotion du **dépistage organisé du cancer du col de l'utérus**, en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Vaucluse et le Centre régional de coordination des dépistages des cancers Sud Paca.

3 739 femmes
n'ayant pas réalisé de soins durant les trois dernières années ont été invitées à une consultation d'information et de dépistage



La MSA organise des **ateliers alimentation** (ateliers nutrition santé, p'tits ateliers nutritifs) et des **instants santé** (bilan médical et bucco-dentaire, entretien motivationnel) de 16 à 74 ans.



La MSA s'engage dans la **prévention de la perte d'autonomie pour les seniors**, notamment en organisant des ateliers santé "Bien Vieillir" (équilibre, mémoire, vitalité, etc.) en lien avec L'Asept Paca.

124 actions
dans les Alpes-de-Haute-Provence

84 actions
dans les Hautes-Alpes

191 actions
dans le Vaucluse

PERSPECTIVES 2024

REPRISE DES INVITATIONS AU DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS



Jusqu'alors envoyées par le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Sud-Paca, la MSA Alpes-Vaucluse a désormais en charge l'envoi des invitations aux dépistages organisés des cancers du col de l'utérus, du sein et du colon.

UNE NOUVEAUTÉ : MON BILAN PRÉVENTION

Mis en place en 2024, "Mon bilan prévention" est un rendez-vous permettant aux patients et aux professionnels de santé d'aborder les habitudes de vie, d'identifier des facteurs de risque de maladies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaires, etc.), réaliser des dépistages (cancers, IST, etc.) et des rappels de vaccination. Ces bilans gratuits, pris en charge à 100 %, sur invitation, sont destinés à toutes les personnes dans les tranches d'âge 18-25 ans, 45-50 ans, 60-65 ans et 70-75 ans.



LA PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE

La feuille de route nationale pour la prévention du mal-être agricole associe la MSA au pilotage du plan qui vise à **prévenir, détecter et accompagner les situations difficiles**.

Dans le cadre de son plan national de prévention du suicide, en s'appuyant sur son guichet unique, la MSA Alpes-Vaucluse **préside et pilote les comités départementaux du mal-être**, qui associent les représentants des différents secteurs d'activité et organisations agricoles, sur délégation des préfets.

"Humaniser", "aller-vers" et "prévenir et accompagner" font partie des principes fondamentaux du programme.

Afin d'**améliorer la détection précoce des situations de mal-être et ainsi optimiser la prise en charge**, la MSA construit un réseau de "sentinelles" maillant l'ensemble du territoire.

Salariés, exploitants ou encore retraités, toutes les personnes volontaires sont formées au signalement et à l'orientation des personnes confrontées au mal-être.

La MSA Alpes-Vaucluse s'appuie sur l'expertise des Comités Départementaux d'Éducation pour la Santé (Codes) pour renforcer ce réseau.

LES 7 GRANDS CHANTIERS NATIONAUX

Prévention des actes suicidaires

Accès aux droits

Cotisations sociales

Reconnaissance des risques psychosociaux

Amélioration des conditions de vie

Santé et sécurité au travail

Transitions agricoles

LES 3 AXES DU PLAN MAL-ÊTRE

Humaniser

les rapports avec les agriculteurs en difficultés et être à l'écoute de chaque cas personnel

Aller vers

celles et ceux qui sont isolés face à leurs difficultés

Prévenir et accompagner

toute forme de difficultés qu'elles soient personnelles, économiques ou sociales

La feuille de route de prévention du mal-être agricole s'appuie sur :

- > Une **approche territorialisée**, au plus près des agriculteurs et des salariés en détresse
- > L'**implication de tous**, citoyens, voisins, associations, réseaux professionnels
- > Une **forte articulation entre les acteurs**, privés et publics, dans le domaine social, de la santé et de l'économie pour permettre de combattre ces fragilités

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

DROIT DANS MES BOTTES, UNE PIÈCE DE THÉÂTRE AUTOUR DU MONDE AGRICOLE

Cette pièce, proposée dans le cadre de l' Association Régionale des Caisses de MSA Paca, aborde plusieurs thématiques centrales : transmission, difficultés générationnelles, mal être, immigration, etc.

Les trois représentations qui ont eu lieu dans les départements alpins ont été une très bonne amorce pour permettre un débat avec la salle.

Le 7 décembre 2023 à Neffes (Hautes-Alpes) et le 8 décembre au Lycée agricole Carmejane proche de Digne (Alpes-de-Haute-Provence), ce sont près de 150 personnes qui ont été touchées : jeunes en cours de formation, professeurs, agriculteurs et salariés en activité, retraités, partenaires institutionnels et associatifs, etc.



L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES

Pour lutter contre les risques psychosociaux et l'épuisement professionnel en milieu agricole, la MSA a mis en place plusieurs dispositifs d'aide au répit, dont le service de remplacement, les séjours vacances, les groupes de paroles et le soutien psychologique.

107

situations de détresse accompagnées par la MSA avec mise en place de soutien psychologique par le réseau

41

séances de soutien psychologique financées dans le cadre de l'aide au répit

57

exploitants ont bénéficié d'une aide au remplacement dans le cadre de l'aide au répit

28

situations étudiées dans le cadre des cellules pluridisciplinaires de prévention, composées de plusieurs services de la MSA

6

séjours de répit individuels pris en charge par le service d'action sociale (5 individuels et 1 collectif)

25

familles (soient 89 personnes) bénéficiaires d'un soutien financier pour partir en vacances

74

sentinelles formées sur les 3 départements

132

sentinelles présentes sur les 3 départements

92

bénéficiaires de l'aide au remplacement sur l'exploitation, pour un montant de **116 135 €**

PERSPECTIVES 2024

DES ACTIONS POUR AMÉLIORER ET RENFORCER LES ACCOMPAGNEMENTS

- > Faciliter, sous toutes ses formes, l'accès aux services de remplacement
- > Conforter et élargir l'aide au répit

DES ACTIONS POURSUIVIES

- > Déploiement d'une plateforme en ligne, comme outil unique de signalement interne et externe à la MSA
- > Détection des situations de mal être avec le maintien des formations sentinelles et le renforcement des liens partenariaux

DES ACTIONS PRÉVUES

- > Nouvelle tournée de la pièce "Droit dans mes bottes" prévue dans le Vaucluse avec 4 représentations dans 3 lycées agricoles (Avignon, Carpentras et Orange) et à la salle des fêtes de Maubec
- > Diffusion de l'annuaire thématique départemental aux actifs agricoles
- > Animation du réseau de sentinelles par des matinales d'informations et d'échanges de pratiques en lien avec les questionnements du monde agricole



AGRI'ÉCOUTE, UN SERVICE D'ÉCOUTE NATIONAL EN CAS DE DÉTRESSE

- > Un service **anonyme** pour tout actif agricole en détresse et son entourage
- > Accessible **à tout moment** de la journée et de la nuit
- > Des **psychologues formés** aux spécificités de la population agricole
- > Plus de **3 000 appels traités par an**
- > 1 appelant sur 2 est en situation de mal-être, la majorité en risque psychologique faible
- > 3 appelants sur 5 souhaitent **s'entretenir avec un psychologue**

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE ANONYME 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE

09 69 39 29 19*
agrieécoute.fr

*prix d'un appel local



LA MSA,
UN ORGANISME
RESPONSABLE

À LA MSA, C'EST L'HUMAIN QUI PRIME

ÊTRE "UTILE AU QUOTIDIEN"

Soucieuse de **valoriser ses métiers et de promouvoir ses offres d'emplois**, la MSA dispose d'un site carrière dédié à la recherche d'emplois :

> recrutement.msa.fr

Toutes les offres sont également publiées sur la page LinkedIn de la MSA Alpes-Vaucluse :

> <https://fr.linkedin.com/company/msa-alpes-vaucluse>



71
offres d'emploi publiées
sur recrutement.msa.fr
(41 CDI et 30 CDD)



90
collaborateurs recrutés
(37 CDI et 53 CDD)



74,72 %
des salariés ont été formés



7,56 %
c'est le taux d'emploi direct
du personnel handicapé

ENGAGÉE DANS LA FORMATION ET L'INSERTION

La MSA Alpes-Vaucluse est engagée dans la **formation de ses salariés** afin de leur garantir une évolution professionnelle.

Elle est également **mobilisée pour l'emploi et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap**.



Sur la partie formation, cet accompagnement a représenté
3 650 heures
réparties sur 52 salariés

MUTUALISATION DES SERVICES

La MSA Alpes-Vaucluse, la MSA de Corse et la MSA Provence-Azur se sont engagées fin 2022 dans le déploiement de la seconde vague des mutualisations de proximité en deux phases : l'une en avril, l'autre en novembre 2023.

Les services Entreprises (Cotisations sur salaires), Famille et Gestion des individus ont accueilli de l'activité et les services Retraite et Santé (indemnités journalières) ont cédé leurs activités.

La sous-direction Ressources s'est mobilisée pour accompagner cette évolution et les collaborateurs concernés.

PERSPECTIVES 2024

UN RAPPROCHEMENT ENTRE FRANCE TRAVAIL ET LA MSA

Un rapprochement entre France Travail et la MSA sera mené en 2024. L'objectif de celui-ci est d'engager une réflexion sur l'immersion professionnelle et de bénéficier du partenariat existant entre France Travail, les organismes de formation et l'Éducation nationale afin de faciliter l'accueil de stagiaires et d'alternants dans l'entreprise.



UNE MONTÉE EN VERSION DE L'OUTIL DE GESTION DES TEMPS



Afin de bénéficier d'un outil de gestion des temps plus performant et ergonomique, une montée en version de l'outil de gestion des temps est prévue au premier semestre 2024. Celle-ci permettra de développer de nouvelles fonctionnalités et de gagner en productivité.

LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

UNE CAISSE PERFORMANTE

Conformément aux engagements contractés dans le Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG), la MSA Alpes-Vaucluse s'efforce de **conjuguer qualité de service et performance**.

Afin de garantir la continuité du service rendu aux adhérents et une offre globale de protection sociale dans un contexte marqué par la réduction des effectifs et des dépenses de fonctionnement, la MSA Alpes-Vaucluse s'appuie sur **355 collaborateurs investis**.



Un budget de fonctionnement de **24,6 millions d'€*** dédiés à la gestion courante de l'activité (personnel, fonctionnement, etc.)

*tous fonds, hors dépenses techniques, d'action sanitaire et sociale et de prévention

Un coût de gestion de **3,13 %** du total des charges de la MSA



519 900 € de budget dédié à l'investissement

DES ACTIONS DE CONTRÔLE EFFICACES

Pour garantir la bonne utilisation des fonds publics, mais également l'efficacité et la pérennité du système de protection sociale, le régime agricole mène des **actions de contrôle**.

> LE CONTRÔLE EXTERNE ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Nos agents agréés et assermentés du service contrôle veillent à la **bonne application et au respect des textes réglementaires**.

Un dispositif de lutte contre la fraude est déployé sur l'ensemble des activités de la MSA Alpes-Vaucluse. Dans ce cadre, la MSA peut être amenée à **prononcer des sanctions administratives financières et à transmettre aux parquets des plaintes et des procès-verbaux**.

S'ajoutent aux missions menées par la MSA Alpes-Vaucluse, celles conduites dans le cadre du Comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) en coordination avec les services de l'État et les organismes sociaux.

> LE CONTRÔLE INTERNE

Dispositif essentiel pour la certification de nos comptes, **le contrôle interne contribue à la sécurisation de notre activité** pour assurer un service fiable et de qualité à nos adhérents. Il s'agit de servir le bon droit au bon moment et à la bonne personne.



1 534 071 € de redressements suite à contrôle dont **677 203 €** au titre du travail dissimulé



500 contrôles externes



95 dossiers qualifiés de fraudeux



329 562 € de préjudice subi



269 662 € de préjudice évité



8 756 dossiers contrôlés



294 anomalies détectées grâce aux contrôles et aux supervisions

soit un taux d'anomalie de 3,35 %



Impact financier de **115 770 €**

UNE GESTION ACTIVE DU RISQUE

Au-delà de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé, la MSA a fait le choix de développer des actions d'accompagnement des professionnels de santé dans le cadre de la gestion du risque. Cette **approche médicale de la qualité des soins** est bien perçue par les professionnels.

Des actions de natures diverses sont menées afin de permettre de **concilier la qualité des soins et le respect des contraintes financières**.

> CONTRÔLE MÉDICAL ET DENTAIRE

Il s'assure que les **dépenses de santé sont conformes aux exigences réglementaires et aux prescriptions de la Haute Autorité de Santé**.

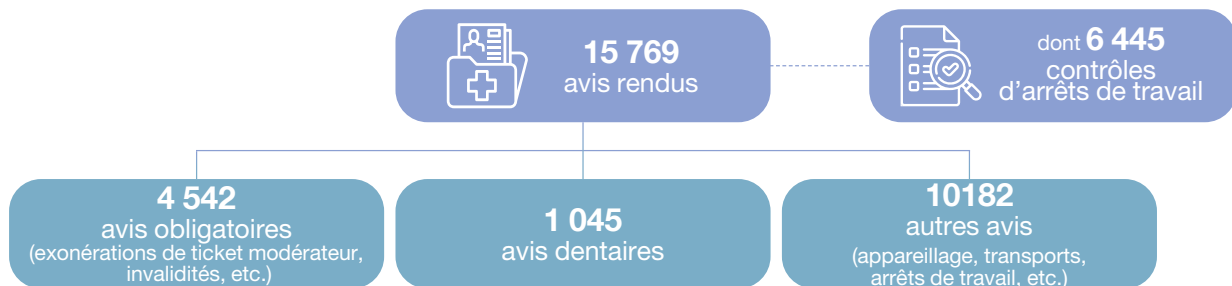
Le service Contrôle Médical et Dentaire a pour mission d'évaluer l'état de santé des assurés afin de rendre un avis motivé sur les éléments d'ordre médical qui permettent l'attribution des prestations de l'assurance maladie.

L'activité de gestion du risque englobe un large panel d'actions : prévention, bon usage des soins, et lutte contre l'abus et les fraudes. Ces actions ont ainsi comme finalité de **modifier à terme le comportement des acteurs** du système de soins externes à la MSA.



49 547 €
récupérés

Concrètement, cela se traduit, par exemple, par la justification médicale d'un arrêt de travail ou la prise en charge d'une maladie professionnelle, la mise en invalidité d'un assuré au regard de son état de santé, le départ à la retraite pour inaptitude, l'attribution d'affection de longue durée (ALD).



RECOURS CONTRE TIERS

Lorsqu'un adhérent du régime agricole est victime d'un accident de la vie privée ou du travail causé par un tiers, la MSA prend en charge l'ensemble des frais liés à cet accident. Elle exerce ensuite un **recours contre le responsable de l'accident pour récupérer les dépenses engagées évitant à la MSA de supporter des coûts qui ne lui incombent pas**.

La MSA Alpes-Vaucluse exerce le recours contre tiers au titre de la région sud-est, soit une population totale de plus de **788 000** adhérents.

PLUS DE
12
MILLIONS D'€
RECOUVRÉS PAR LA MSA ALPES-VAUCLUSE

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

AUDIT PAR LA CAISSE CENTRALE

Du 11 au 21 septembre, deux auditeurs de la Caisse centrale de la MSA sont venus auditer la MSA Alpes-Vaucluse. Cette mission d'audit concernait d'une part l'évaluation du dispositif de contrôle interne et d'autre part le dispositif de gestion du recouvrement amiable et forcé. Les conclusions de l'audit ont été rendues en fin d'année et les observations apportées par les auditeurs donneront lieu à la mise en place de plans d'actions en 2024.



Cet audit constitue une opportunité d'amélioration continue des pratiques, afin de mieux sécuriser l'activité, au service des adhérents.

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

La responsabilité sociale et sociétale des entreprises (RSSE) est une dynamique incontournable pour la MSA Alpes-Vaucluse, soucieuse de son impact sur la collectivité, de la satisfaction des attentes de ses adhérents et des exigences de la société.

Inscrite dans cette dynamique, la MSA s'y engage aussi bien à travers son activité (solidarité et proximité) qu'en interne à travers une culture d'entreprise favorisant le bien-être au travail, le respect de la diversité et la recherche de réduction de son impact environnemental.

LA RSSE, UNE DYNAMIQUE PORTÉE COLLECTIVEMENT

Un plan d'action RSSE, défini par un groupe-projet composé de salariés volontaires, a été déployé tout au long de l'année. Objectif : **impliquer un maximum de collègues dans la démarche RSSE.**

> TOURNOI DE MÖLKKY

Pour se retrouver en extérieur autour d'une **activité sportive qui rassemble**, un tournoi de Mölkkky a été organisé. Après des centaines de lancers et de quilles tombées et beaucoup d'éclats de rire, la finale s'est déroulée lors de l'Assemblée Générale du Personnel en septembre.



> SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les semaines européennes du développement durable avaient pour objectif de **faire prendre conscience à chacun de son empreinte carbone**. Des stands d'information ont été organisés à Avignon et Gap et chacun a été invité à tester ses connaissances sur l'empreinte carbone. En parallèle, la MSA Alpes-Vaucluse a participé au challenge national intercaisses de nettoyage des boîtes mails. Les conseils distillés tout au long de la semaine ont porté leurs fruits, les salariés ont joué le jeu et la caisse a terminé à la première place. Un groupe de salariés a pu participer à un atelier 2tonnes, atelier immersif qui mise sur l'intelligence collective pour explorer le futur et agir ensemble pour le climat.

> GRATIFERIA

L'objectif est de **valoriser l'économie circulaire** en mettant en place, sur une courte période, une salle dédiée aux dons et aux échanges entre salariés. Jouets, jeux, vaisselle, livres, petit électroménager, maroquinerie, linge de maison, etc. : les salariés ont été nombreux à participer, que ce soit pour donner ou pour récupérer les objets mis à disposition. Au terme de ces 3 jours, les objets restants ont été remis à des associations locales.



> VENTE DE PRODUITS LOCAUX

Le groupe RSSE a pour projet de **faciliter l'achat de produits locaux pour les salariés**. Un questionnaire a été lancé en fin d'année afin d'identifier au mieux les attentes de chacun. Ces besoins ont ensuite été communiqués auprès de réseaux ou de producteurs locaux pour voir les propositions qui pouvaient être faites. Cette action devrait voir le jour dans le courant 2024.

POUR UNE MOBILITÉ RESPONSABLE

La MSA Alpes-Vaucluse s'engage dans une réflexion sur les mobilités liées à son activité. Ces travaux s'inscrivent dans un contexte et avec des objectifs pluriels notamment :

- > L'obligation réglementaire de réaliser un plan de mobilité employeur
- > L'engagement dans le cadre du dialogue social de négocier le forfait mobilités durables
- > Les contraintes budgétaires qui conduisent à identifier les moyens de réduire les frais de déplacement
- > La volonté de réduire les déplacements émissifs et donc l'empreinte carbone de l'activité

Afin de mieux comprendre les pratiques et besoins entourant les mobilités, un diagnostic s'intéressant aux trajets des salariés (professionnels et domicile-travail) et des adhérents a été réalisé. Un plan d'action est en construction en lien avec les salariés volontaires, les représentants du personnel et les managers.



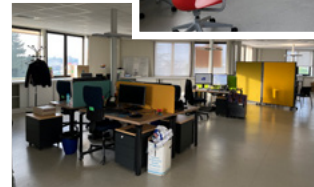
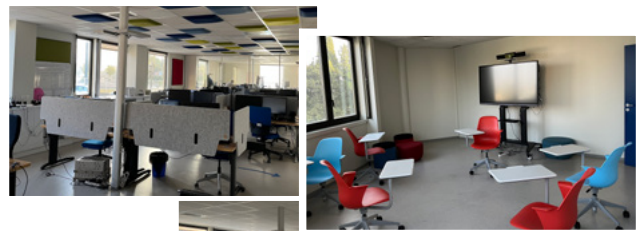
UNE RÉFLEXION AUTOUR DES ESPACES DE TRAVAIL

Le projet a démarré cette année autour de deux axes principaux :

- > Le **réaménagement des espaces de travail des services directement impactés par les mutualisations**, sur le site d'Avignon. Une méthode de recueil des besoins auprès des collaborateurs du service Famille a pu être expérimentée, en lien avec le service Prévention des risques professionnels.

Pour 2024, les travaux vont se poursuivre avec la définition et la planification de prochains aménagements qui concerneront aussi bien les sites de Gap que d'Avignon.

- > **Les espaces de convivialité** : après l'installation de tables de pique-nique à Gap et Avignon, des espaces de convivialité en proximité des services sont en cours d'installation.



LA MSA SE MET AU VERT !

En 2023, la MSA Alpes-Vaucluse a entamé un processus de verdissement qui se poursuivra tout au long de l'année 2024.

- > **Installation de 17 lampadaires solaires** sur le site d'Avignon. Cette mesure s'inscrit également dans le plan de réduction des dépenses.
- > Afin de réduire les émissions de CO2, le parc automobile de la caisse se transforme : des **véhicules hybrides** ont été acquis, une expérimentation est en cours avec l'installation de boîtiers de conversion au bioéthanol et l'achat de **véhicules électriques** est en projet.
- > Des mesures sont mises en place pour **réduire la consommation énergétique des bâtiments** de la MSA Alpes-Vaucluse : réduction du chauffage, éclairage LED, etc.
- > La campagne "**Petits gestes, grands effets**" lancée par la Sécurité sociale a été affichée dans les locaux.



OCTOBRE ROSE, LE MOIS DU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

> SEIN'ART #2, L'EXPOSITION POUR SENSIBILISER AU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Portée par la MSA Alpes-Vaucluse, le Centre régional de coordination de dépistage des cancers Sud-Paca, la mairie d'Uchaux (Vaucluse) et la région Sud, l'exposition Sein'Art #2 a été créée pour délivrer un message de prévention afin de rappeler l'importance de se faire dépister régulièrement.

Composée de 14 photos de bustes mis en scène et agrémentés de messages de sensibilisation, l'exposition Sein'Art #2 est l'aboutissement d'un travail mêlant l'art photographique et le body painting mis au service de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Après une conférence de presse en juin et un vernissage début septembre, l'exposition Sein'Art #2 a été exposée en interne au sein de nos locaux durant le mois d'octobre.

Elle est désormais prêtée gratuitement aux organismes réalisant des actions de prévention santé dans la région Paca.

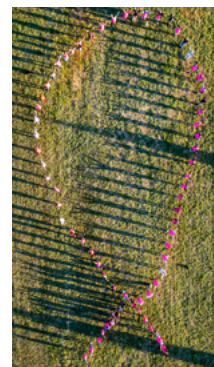


> DES STANDS D'INFORMATION POUR LES COLLABORATEURS

Le Centre régional de coordination de dépistage des cancers Sud-Paca a animé deux stands d'information et d'échanges avec nos salariés à Avignon et Gap qui ont pu profiter de bons conseils quant à l'autopalpation.

> JOURNÉE ROSE À UCHAUX (VAUCLUSE)

Le 7 octobre a eu lieu la deuxième édition d'Octobre Rose à Uchaux. Des animations ont été proposées toute la journée : marches solidaires, ruban humain géant, initiations de danse, défilé de vieilles voitures, food truck, etc. L'exposition Sein'Art #2 a été dévoilée au public à cette occasion. Plus de 1 500 euros de dons ont été reversés au Centre régional de coordination de dépistage des cancers Sud-Paca.



> LES SERVICES MÉDICAUX MOBILISÉS POUR RELEVER LE DÉFI CONNECTÉ

Les services médicaux (Santé et sécurité au travail en agriculture et Contrôle médical) ont participé au défi connecté proposé par le Centre régional de coordination de dépistage des cancers Sud-Paca. Objectif : pratiquer une activité physique et réaliser un maximum de kilomètres pour relever le défi et diminuer les risques de développer des cancers.

Bonne humeur, partage et rires étaient au rendez-vous pour relever ce défi et enrichir le compteur national avec ces 99 kilomètres réalisés par la MSA !

DuoDay : PORTES OUVERTES À L'INCLUSION

À l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEPPH) et dans le cadre du DuoDay, journée dédiée où les organismes et entreprises ouvrent leurs portes à des demandeurs d'emploi en situation de handicap, la MSA Alpes-Vaucluse a accueilli cette année 3 duos. Ces 3 collaboratrices d'un jour ont été accueillies au service Cotisations sur salaires, au Contrôle médical et au service Prestations familiales pour découvrir la MSA et ses métiers.

Une belle aventure humaine et professionnelle pour nos collaboratrices mobilisées, ravies d'avoir pu faire découvrir leurs métiers, leur quotidien, et d'avoir pu échanger sur les difficultés que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap.



FORTE MOBILISATION POUR NOËL SOLIDAIRE

En partenariat avec le Secours populaire français, nos élus et salariés se sont mobilisés sur le territoire pour organiser une collecte de cadeaux en faveur des familles fragilisées.

Les jouets neufs ont été répartis dans les différentes structures du Secours Populaire et bénéficieront aux familles suivies par l'association.

Les "boîtes solidaires" contenant un vêtement chaud, un produit d'hygiène, une gourmandise, un loisir et un mot fraternel ont pu être distribuées lors de la maraude du 24 décembre.

La remise des cadeaux à Avignon a été l'occasion de valoriser la subvention de 4 000 euros de la MSA à destination du Secours populaire du Vaucluse pour le remplacement de son camion.



JOURNÉE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TRAVAIL

Le service Prévention des Risques Professionnels (PRP) a organisé une journée de la sécurité routière pour les salariés du site d'Avignon. Divers ateliers animés par la Préfecture du Vaucluse ont été proposés, notamment la voiture mystère, un simulateur de chocs liés à la vitesse, un parcours ludique autour des risques de la consommation d'alcool ou encore un simulateur d'éco-conduite.

Cette journée a été l'occasion de développer une culture partagée de sécurité routière et a permis aux participants de prendre conscience de leurs pratiques parfois mauvaises, de corriger leurs réflexes et d'avoir des échanges constructifs.





LES ASSOCIATIONS DU GROUPE MSA

Depuis près de quarante ans, le Groupe MSA a développé un **réseau d'associations pour favoriser l'emploi et l'accès aux services notamment en milieu rural**, en prolongement de sa politique d'action sanitaire et sociale, pour les familles, les actifs et les seniors.

UNE OFFRE DE PRÉVENTION



MSA Services réalise les évaluations de besoins pour les retraités agricoles, ainsi que les actions de prévention santé du Bien Vieillir dans le cadre d'ateliers collectifs organisés en parcours et en proximité.

En 2023, **1 047 évaluations** ont été réalisées pour le compte de la MSA et de la Carsat en Vaucluse.

L'association a animé sur les 3 départements **67 ateliers** sur de nombreuses thématiques comme la mémoire, la vitalité, l'équilibre ou encore le bien-être auprès de **728 personnes**.

DES SERVICES AUX PERSONNES

Les associations **Allogène** et **Présence Verte** favorisent le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Ces interventions permettent aux familles actives de concilier vie professionnelle et vie privée.

L'association **Allogène** propose un service mandataire pour les particuliers employeurs.



Dans le Vaucluse, elle porte le dispositif **Bulle d'air**, une **offre de services à domicile pour les aidants familiaux**. Un relayer vient au domicile pour prendre soin de la personne aidée. Ce service de répit à domicile permet aux aidants de se libérer du temps en toute confiance.

Présence Verte permet le **maintien à domicile en toute sécurité de personnes fragilisées** grâce à des dispositifs technologiques innovants, simples et accessibles. La téléassistance permet à l'abonné d'être relié à distance grâce à un transmetteur et un déclencheur pour entrer en contact avec les opérateurs de la centrale d'écoute qui mobilisent, si besoin, le réseau des personnes proches ou les services d'urgence.



En 2023, le service a bénéficié à **68 personnes** avec **58 salariés** du particulier employeur

3 760 abonnés sur les 3 départements en 2023

DES SERVICES POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION



Les deux associations d'insertion par l'activité économique **Présence Verte Services (PVS)** et **LASER** ont pour objectif de **permettre à des personnes sans emploi** (chômeurs de longue durée, jeunes sans qualification et bénéficiaires de minima sociaux), rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, **de bénéficier de contrats de travail** en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

Depuis 2022, **PVS** a élargi son offre de service avec la

création d'un atelier chantier d'insertion (ACI) pour de la prestation de services en agriculture.

L'association intermédiaire **PVS** met ses salariés à disposition pour des missions de travail ponctuelles ou régulières auprès de collectivités locales, associations, particuliers et entreprises.

L'entreprise de travail temporaire d'insertion **LASER** met à disposition ses salariés auprès d'entreprises du secteur marchand, dont une majorité en agriculture.

En 2023, PVS et LASER ont mis à disposition **327 salariés** pour **172 employeurs**

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

UN NOUVEAU CHANTIER D'INSERTION



2023 marque la première année de fonctionnement du chantier d'insertion créé au sein de l'association Présence Verte Services. 20 salariés ont été recrutés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) pour réaliser des chantiers de taille de vigne, travaux d'entretien, des prestations, etc.

Le chantier d'insertion intervient auprès d'exploitants agricoles, avec un encadrant technique, pour des prestations de services.

SE FORMER AUTREMENT, L'ACAF MSA

Dans le Vaucluse, depuis plus de 40 ans, le lycée professionnel de Vaison-la-Romaine et les trois centres de formation continue d'Orange, Avignon et Carpentras proposent des **formations professionnelles visant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes** (élèves ou stagiaires). Le lycée propose une filière d'enseignement aux métiers des services à la personne, des services en milieu rural et des territoires. Les parcours proposés vont de la 4^e au bac professionnel.

Les centres de formation continue proposent des **actions de formation personnalisées pour l'insertion ou la qualification des jeunes en difficulté** avec des formations diplômantes tout au long de la vie professionnelle.



ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

ZOOM SUR L'ESPACE DE VIE SOCIALE "VENTOUX SOLIDARITÉS" (EVS)

L'EVS sur le territoire de Vaison-la-Romaine par son ancrage territorial constitue une **réponse pertinente aux besoins de services et de relations de proximité**.

La fréquentation de la structure située en centre-ville est en augmentation avec près de 1 100 personnes reçues cette année.

L'EVS déploie un programme d'**actions autour de l'accueil, de l'animation et de l'intergénération**.

Par ailleurs, l'EVS met en place un "jardin des partages" destiné à favoriser la participation des habitants pour cultiver et mettre en valeur des produits agricoles locaux dans un cadre convivial et de solidarité.



L'ASSOCIATION INTER-RÉGIMES ASEPT-PACA



L'association de santé, d'éducation et de prévention Asept Paca regroupe les caisses de MSA, la Carsat, l'Agirc-Arrco et la Camieg de la région Paca.

Depuis plus de 10 ans, l'Asept Paca met en place, sur l'ensemble de la région, des **conférences et événementiels qui offrent une information générale et sensibilisent à la prévention santé**, comme le dépistage des cancers et le Bien vieillir.

Elle s'attache à déployer une offre harmonisée et accessible à l'ensemble des retraités de la région en proposant un parcours prévention, conçu avec des experts, qui a pour objectif d'**améliorer ou de renforcer la qualité de vie des seniors** en leur apportant les connaissances et les pratiques qui favorisent l'adoption de comportements protecteur.

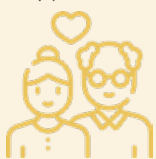
Elle propose également, en appui des campagnes nationales de communication Mars bleu et Octobre rose, des **actions de sensibilisation de la population aux dépistages organisés des cancers**.

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

LES ACTIONS PROPOSÉES PAR L'ASEPT

L'Asept conforte sa place d'**acteur pivot de la prévention santé** et son ancrage dans le panorama du bien-vieillir en Paca en proposant aux retraités :

- > 3 forums sur le numérique (dont 1 sur Gap)
- > 1 365 actions pour le bien vieillir dont 399 en Alpes-Vaucluse
- > 10 actions pour les dépistages dont 2 en Alpes-Vaucluse



PERSPECTIVES 2024

POURSUITE DES MISSIONS

En 2024, les objectifs de l'Asept sont :

- > Le **déploiement du programme d'inclusion numérique des retraités** à travers un grand forum numérique programmé le 14 novembre à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence)
- > Le développement de la **communication**
- > La mise en service des **ateliers actualisés** et de nouveaux formats d'ateliers



RÉTROSPECTIVE 2023

5 & 6 AVRIL

LES RENCONTRES PRÉVENTION JEUNES (RPJ) SE DÉROULENT À LA COLLE-SUR-LOUP (ALPES-MARITIMES)

Organisées chaque année par les MSA Alpes-Vaucluse, Corse et Provence-Azur, les RPJ s'adressent aux étudiants agricoles de 15 à 25 ans. Un moyen original d'impliquer ces futurs professionnels dans des projets de santé - sécurité au travail et de sensibiliser les enseignants et chefs d'établissements à l'intégration de la prévention dans leur projet pédagogique.



12 AVRIL

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉLUS

Nos élus et partenaires se sont retrouvés à la Fruitière Numérique (Vaucluse) pour l'Assemblée Générale des Élus autour du thème de l'évolution et de l'avenir du monde agricole. Un moment mutualiste cher au régime agricole !

"Cette Assemblée Générale aura parfaitement contribué à élever le débat sur les sujets de société auxquels fait face la MSA aujourd'hui" souligne Marie-Claude Salignon, Présidente de la MSA Alpes-Vaucluse.



29 JUIN

INSTALLATION DU NOUVEAU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Suite aux élections professionnelles, un nouveau Comité social et économique (CSE) a été installé à Manosque en juin. L'ensemble des élus, titulaires et suppléants, étaient exceptionnellement présents pour ce CSE d'installation. Il a permis la répartition des postes entre les membres du CSE sur les différentes commissions.



26 AOÛT

LA MSA PARTICIPE AU BAN DES VENDANGES

Le traditionnel ban des vendanges a été lancé à Avignon avec la projection du film "Le fabuleux destin d'Amélie Poulain" en présence de Jean-Pierre Jeunet, réalisateur et parrain de la fondation Frédéric Gaillane. Installée à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), elle est la première école en Europe qui éduque et offre gratuitement des chiens guides pour les enfants atteints de déficiences visuelles. Avec le soutien des élus, un chèque de 5 000 euros a été remis afin de soutenir l'association et une subvention de 25 000 a été versée pour aider à élever et dresser un chien au profit d'un enfant aveugle.



19 SEPTEMBRE

LE PERSONNEL RÉUNI POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ensemble des 355 salariés de la MSA Alpes-Vaucluse étaient réunis pour l'Assemblée Générale du personnel à la Tour-d'Aigues (Vaucluse).

Cette journée leur a permis de partager un moment convivial et fédérateur. Au programme : spectacle d'improvisation, finale du tournoi de Mölkky et atelier créatif (réalisation de toiles) autour des valeurs et de l'image de notre caisse.



OCTOBRE-NOVEMBRE

DES ÉLUS "ENGAGÉS POUR L'ALIMENTATION"

Cette année encore, les élus de la MSA Alpes-Vaucluse se sont mobilisés auprès des élèves de nos territoires sur la thématique du "bien manger". Objectif : les sensibiliser à la nécessité de se nourrir avec des aliments de saison, locaux et de qualité.

Bilan très positif : 16 écoles concernées, plus de 1 000 élèves sensibilisés, plus de 20 élus et plus de 10 exploitants agricoles mobilisés autour de cet événement !

NOVEMBRE

LES RENCONTRES DU RÉSEAU DES EMPLOYEURS

Dans le cadre du développement de notre offre de services aux entreprises, les premières rencontres du réseau des employeurs ont été organisées par l'ensemble des caisses de MSA fin novembre.

En Alpes-Vaucluse, une rencontre a été organisée avec les employeurs de plus de 50 salariés sous forme de petit-déjeuner, avec présentation du sujet des indemnités journalières. Ce moment privilégié a été riche en échanges.

Alternative à ces rencontres physiques, les employeurs ont également pu participer au webinar sur les indemnités journalières organisé avec la MSA Provence-Azur.



9 DÉCEMBRE

SUCCÈS POUR L'APPEL À PROJETS JEUNES

La remise des prix de l'Appel à projets jeunes a eu lieu à la Maison Familiale et Rurale de Bollène (Vaucluse). À travers une variété de projets, tant locaux qu'internationaux, il est évident que les jeunes restent engagés au service des territoires. L'écoute de ces jeunes, qui consacrent temps et énergie à revitaliser les zones rurales et à soutenir les plus vulnérables, a profondément touché et impressionné les élus, par leur dévouement et leur esprit de solidarité. Ces initiatives reflètent admirablement les objectifs de la MSA.

Félicitations à tous les gagnants ! Mention spéciale pour le projet "Sensibiliser au don", lauréat du concours national, invité au Salon de l'agriculture pour la remise des prix.



NOUS CONTACTER

Par courrier

MSA Alpes-Vaucluse

Vaucluse - Siège Social

1 Place des Maraîchers - CS 60505
84056 AVIGNON Cedex 9

Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes

25B Avenue du Commandant Dumont - CS 36005
BP 79 - 05015 GAP Cedex

Par téléphone

04 90 13 66 66

En vous connectant à votre espace privé depuis
notre site Internet

alpes-vaucluse.msa.fr



L'essentiel & plus encore